

HONORAIRES LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs au 1^{er} Janvier 2017
T.V.A incluse au taux actuellement en vigueur de 20%

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

(Boutiques, bureaux, entrepôts...)

HONORAIRES DE LOCATION ET DE REDACTION DE BAIL

20% du LOYER ANNUEL T.V.A. en sus de 20% à la charge du preneur

HONORAIRES DE RENOUVELLEMENT DE BAIL

10% du LOYER ANNUEL T.V.A en sus de 20% à la charge du preneur

Il est précisé qu'en cas de changement de taux de T.V.A, les honoraires seraient recalculés selon le taux légal applicable.